ORGANISATION DE LA PRATIQUE ECOLE DE RUGBY

Aujourd'hui de plus en plus d'Ecoles de Rugby se rassemblent pour pratiquer le jeu à XV. En observant les effectifs M14-M15F par club on s'aperçoit que seulement 20% des clubs ont les effectifs pour s'engager à XV en nom propre. À la suite de ce constat et dans sa volonté de favoriser la pratique de proximité afin de maintenir la dynamique des clubs, la FFR souhaite faire des recommandations sur l'organisation de la pratique à l'Ecole de Rugby en réglementant les rassemblements, les doubles licences et en encourageant la pratique du rugby à X.

Ce document apporte des précisions et préconisations pour aider à la structuration des clubs et à l'organisation de la pratique à l'Ecole de Rugby.
Selon les spécificités de chaque ligue, bassin, des ajustements seront à réaliser.

Table des matières

A. LES FORMES DE JEU : 2

B. LES DOUBLES LICENCES : 2

C. LES RASSEMBLEMENTS 2

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT D'UN RASSEMBLEMENT ECOLE DE RUGBY 5

PROJET SPORTIF ET PEDAGOGIQUE rassemblement EDR 7

A. LES FORMES DE JEU :

Le rugby à XV reste la pratique « dominante » et soutenue par la majorité des clubs pour s'engager dans la compétition. Cependant une minorité de clubs ont les effectifs pour s'engager en nom propre dans la pratique du rugby à XV. Afin de répondre à la réalité du terrain et proposer une pratique mieux adaptée aux effectifs des clubs, la FFR souhaite encourager la pratique du rugby à X déjà existante et qui est idéale pour la formation du jeune joueur et le passage vers le jeu à XV.

La pratique du rugby à 10 :

- Permet de redynamiser les effectifs, et proposer une voie d'accès vers la pratique du XV pour les clubs en développement.
- Présente davantage de transversalités entre le rugby éducatif et la pratique du XV.
- Peut-être une passerelle pour permettre aux clubs en cours de saison de passer d'une pratique à l'autre.
- Présente des garanties supérieures sur les aspects techniques, tactiques et physiques.
- Augmente le nombre de sollicitations pour les joueurs.

L'objectif est désormais que les ligues proposent deux formes de pratique :

- La pratique du X : niveau A et niveau B, etc…
- La pratique du XV : niveau A et niveau B, etc …
- Une passerelle entre les 2 pratiques en cours de saison (si les effectifs le permettent)

Pratique à XV	Pratique à X
Super Challenge de France Challenge Fédéral XV niv A Challenge Fédéral XV niv B, etc…	Challenge Fédéral X niveau A, Challenge Fédéral X niveau B, etc…

B. LES DOUBLES LICENCES :

Article 223 des règlements généraux.

Le nombre et la période des doubles licences seront désormais encadrés pour le rugby éducatif :

- Par saison :
 - 10 doubles licences montantes sur l'ensemble de l'EDR (des M6 aux M14 et M15F)
 - 10 doubles licences descendantes sur l'ensemble de l'EDR (des M6 aux M14 et M15F)
 - Date limite de demande des doubles licences est fixée au 31 janvier de la saison en cours

C. LES RASSEMBLEMENTS

Article 218 des règlements généraux
Le rassemblement est l'opération qui permet à deux associations au moins, affiliées à la F.F.R., de mutualiser leurs effectifs et leurs moyens dans une classe d'âge donnée pour :

- *Promouvoir, améliorer, développer et faciliter la pratique du rugby sur un territoire donné dans les catégories de jeunes et dans certaines compétitions féminines ;*
- *Développer la notion de solidarité entre associations ;*
- *Permettre la création de nouvelles équipes de jeunes et de féminines ainsi que leur*

participation aux diverses compétitions proposées ;
- *Favoriser pour chaque équipe concernée, une composition la plus homogène possible.*

La constitution d'un rassemblement doit s'appuyer sur trois éléments fondamentaux :
- *le bassin de vie (Communauté de communes, Communauté d'agglomération, Pays, environnement économique, scolaire,…) ;*
- *la mutualisation des moyens ;*
- *la solidarité.*

Les préconisations fédérales pour limiter les rassemblements à l'Ecole de Rugby :

1. Privilégier la proximité pour les enfants, l'objectif est de faire jouer les enfants et conserver une dynamique de club.
2. Favoriser l'engagement des clubs en nom propre pour pratiquer le XV ou le X pour les M14 et M15F
3. La raison principale pour faire un rassemblement ne doit pas être « le niveau », les cas exceptionnels sont à valider par le département et l'équipe technique de ligue (CTL, DTL).
4. La pratique du rugby à X est à encourager. Les clubs ayant peu d'effectif peuvent ainsi s'engager dans la pratique à X pour les M14 et M15F
5. Si le club peut s'engager en propre il s'engage à XV avec ses joueurs et peut se mettre au service des clubs voisins en rassemblement
6. Il n'y a pas forcément de « lien » entre le rassemblement du club pour les M16 et celui pour la catégorie EDR et inversement.
7. Les rassemblements pour les catégories M6, M8, M10, M12 ne sont pas conseillés

Les dangers d'un rassemblement :

- Frein à la dynamique du club
- Frein à la fidélisation (trop de déplacements, pas d'identité de club, changement d'éducateurs pour l'enfant)

Les motivations du rassemblement :

- Permettre à un club n'ayant pas les effectifs requis de continuer à exister en se rapprochant d'un club voisin pour compléter son collectif.

L'engagement dans la compétition doit se faire en fonction des effectifs du club en privilégiant les effectifs en nom propre :

Nous **préconisons** un engagement par pratique en fonction des effectifs suivants :

- Si le club a minimum 23 joueurs nous conseillons un engagement à XV en nom propre
- Si le club a minimum 15 joueurs nous conseillons un engagement à X en nom propre
- Si le club a 14 joueurs ou moins en nom propre, le rassemblement peut être une solution
- Si le club a suffisamment de joueurs en nom propre : il peut se mettre en rassemblement pour se mettre au service du ou des clubs du rassemblement. Cependant il devra en priorité engager une équipe en nom propre à X ou à XV (selon la préconisation ci-dessus) et avec l'effectif restant aider les clubs voisins à engager une équipe si les effectifs le permettent (en privilégiant une équipe à X).

La procédure pour les rassemblements EDR :

Les rassemblements Ecoles de Rugby sont soumis à l'avis du Comité Départemental, du Directeur Technique de Ligue et à l'homologation de l'organisme régional ou des organismes régionaux dont

dépendent les associations concernées.

L'homologation du rassemblement est subordonnée à la présentation, via Oval-e et avant la première rencontre en compétition de la saison en cours, des documents suivants :

- Formulaire de rassemblement (cf ci-dessous)
- Convention type (téléchargeable sur Oval-e) complétée et signée comportant notamment la désignation de l'association bénéficiaire/support ;
- Organigramme de la structure administrative et sportive (association bénéficiaire/support et son correspondant, éducateurs et entraîneurs, par classe d'âge et par équipe) ;
- Projet sportif et pédagogique argumenté (cf ci-dessous)

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT D'UN RASSEMBLEMENT ECOLE DE RUGBY

Merci de compléter un formulaire par catégorie d'âge

Nom du rassemblement : _____

Numéro du rassemblement : _____

Club bénéficiaire / support : _____

Ligue référente : _____

Catégorie concerné : _____

Date de la demande : _____

Avis du Comité Départemental du club support (Président)	
Cachet	
Signature du Président	favorable ☐ non favorable ☐

Avis du DTL du club support ou de son représentant	
Cachet	
Signature DTL	favorable ☐ non favorable ☐

Validation de la ligue sous réserve d'un avis favorable du Comité Départemental et du DTL.

Validation de la ligue du club support	
Cachet	
Signature du Président	

Validation de la ligue limitrophe (le cas échéant)	
Cachet	
Signature du Président	

Association A	
Nom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Nbr de licenciés dans la cat concernée	
Cachet et Signature du Président	

Association B	
Nom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Nbr de licenciés dans la cat concernée	
Cachet et Signature du Président	

Association C	
Nom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Nombre de licenciés dans la catégorie concernée	
Cachet et Signature du Président	

Association D	
Nom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Nombre de licenciés dans la catégorie concernée	
Cachet et Signature du Président	

Association E	
Nom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Nbr de licenciés dans la cat concernée	
Cachet et Signature du Président	

Association F	
Nom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Nbr de licenciés dans la cat concernée	
Cachet et Signature du Président	

Association G	
Nom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Nbr de licenciés dans la catégorie concernée	
Cachet et Signature du Président	

Association H	
Nom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Nbr de licenciés dans la catégorie concernée	
Cachet et Signature du Président	

Association I	
Nom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Nbr de licenciés dans la catégorie concernée	
Cachet et Signature du Président	

Association J	
Nom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Nbr de licenciés dans la catégorie concernée	
Cachet et Signature du Président	

Association K	
Nom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Nbr de licenciés dans la catégorie concernée	
Cachet et Signature du Président	

Association L	
Nom	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Code	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Date	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Nbr de licenciés dans la catégorie concernée	
Cachet et Signature du Président	

PROJET SPORTIF ET PEDAGOGIQUE – RASSEMBLEMENT EDR

DEMANDE DE RASSEMBLEMENT – Club A :			
Sur quelle catégorie demandez-vous un rassemblement ?			
Avec quel(s) club(s) demandez-vous un rassemblement ?			
Club B :		Club C :	
Club D :		Club E :	

EFFECTIFS (nombre de licenciés Ovale2 à date de la demande)		
	Nombre de licenciés dans la catégorie concernée par la demande	Nombre de joueurs présents régulièrement aux entrainements
Club A (support)		
Club B		
Club C		
Club D		
Club E		

Quelles sont les raisons qui motivent ce rassemblement ?

LOGIQUE GEOGRAPHIQUE		
Nombre de km séparant	Les deux clubs	
Le cas échéant	Club A et B	
	Club A et C	
	Club A et D	
	Club A et E	
Existe-t-il d'autres clubs plus proches géographiquement ?	OUI ☐	NON ☐

Si oui, pour quelle raison n'êtes-vous pas en rassemblement ?

ORGANISATION DU RASSEMBLEMENT	
Combien de personnes au sein de votre club seront acteurs du rassemblement (éducateurs et dirigeants) ?	
Combien d'entrainement hebdomadaires en commun prévoyez-vous ?	

VISION A MOYEN TERME				
Quelle(s) action(s) le club mène (ou va mener) pour développer ses effectifs et combler ce manque ?				
Existe t-il un rassemblement avec ces mêmes clubs dans les catégories M16 et/ou M19 ?	OUI	☐	NON	☐
Existe t-il un rassemblement avec d'autres clubs dans les catégories M16 et/ou M19?	OUI	☐	NON	☐
Si oui précisez les clubs :				